

Accusée d'enregistrement électronique de votre demande au Conseil départemental des Yvelines

Conseil départemental des Yvelines <noreply@yvelines.fr> Se désabonner jeu. 24 oct.
11:43

Par le présent courriel nous accusons du bon enregistrement de votre demande dont la copie est ci-dessous.

Date de la réception: 24/10/2019

Conseil départemental des Yvelines
=====

Contenu de votre demande:

OBJET

Saint Arnoult comptes USSA pour subventions fonctionnement

NATURE DE VOTRE DEMANDE:

AUTRES = autres demandes non listées ci-dessus

MESSAGE

Mr Bédier,

Si nos informations sont exactes un membre du Conseil Départemental a rencontré Mr Husson, maire de Saint Arnoult il y a quelques jours.

Si c'est effectivement le cas, nous vous remercions de l'intérêt que vous accordez à notre signalement.

Pour une information plus complète sur le sujet des subventions de fonctionnement attribuées à l'association USSA par la mairie de Saint Arnoult les années passées, vous pourrez trouver sur notre site internet www.comitesdequartiers.org, si vous ne l'avez déjà fait, différents articles sur le sujet, comportant en particulier nos précédents courriers à la préfecture et sous-préfecture.

Vous trouverez également à l'adresse "<http://www.comites-de-quartiers.org/en-cours-de-validation/>" en utilisant le mot de passe "Sd4-/W7b" l'intégralité des documents comptables transmis par l'USSA à la mairie pour ses demandes de subventions de fonctionnement les années passées, et aucun autre. C'est en tout cas ainsi que la mairie nous les a présenté. Nous y avons ajouté quelques commentaires.

Permettez nous de préciser que notre démarche est une démarche citoyenne, apolitique et indépendante.

Nous restons à votre disposition pour toute précision.

Cordialement

bonjour chez vous

Antoine Pujol

Président de l'association Comités de Quartiers

NOM: Association Comités de Quartiers

PRENOM: Président

EMAIL: comitesdequartiers@gmail.com

CODE POSTAL: 78730

DATE ENVOI:24/10/2019
